

Carcassonne, le 22/06/2026

Madame, Monsieur,

Vous avez rendu le dossier d'inscription de votre enfant.

Inscrire son enfant dans un établissement scolaire, c'est accepter les règles qui le régissent.

L'ensemble des personnels de l'établissement (agents, enseignants, assistants d'éducation, CPE, et Direction) est à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de la rentrée scolaire 2026 :

Classes de 6ème

Rentrée des élèves le mardi 1^{er} septembre 2026 à 08h00 selon le déroulement suivant :

- Appel dans la cour de récréation par le chef d'établissement, puis prise en charge des classes par le Professeur Principal.

Au cours de la matinée : informations et consignes diverses, attribution des casiers pour les demi-pensionnaires, explication de l'emploi du temps et visite de l'établissement.

- 12h00-14h00 : Repas pour les demi-pensionnaires
- 14h00-16h00 : Cours inscrits à l'emploi du temps (tous les élèves sont libérés à 16h00 maximum)

Les élèves de 6ème n'auront pas cours le mercredi 2 septembre 2026.

La réunion d'informations de rentrée à destination des parents d'élèves de 6^{ème} aura lieu le jeudi 10 septembre, à 18h.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Principal
Frédéric Bouillère

